

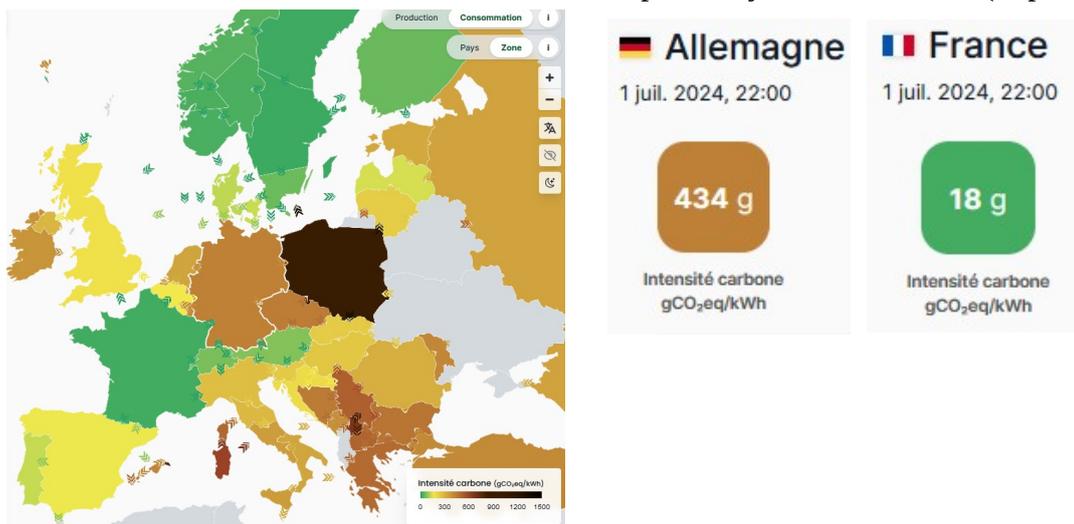
Messieurs les commissaires enquêteurs,

Je m'interroge dans cette première contribution sur l'opportunité d'un tel projet.

La société Abo Wind, ou plutôt doit-on dire Abo Energy maintenant, revient pour un deuxième projet sensiblement identique sur la commune de Bransat. Le premier projet ayant été écarté pour de bonnes raisons et rejeté par une grande partie de la population locale, je ne comprends pas l'obstination de ce promoteur ni l'intérêt qui le pousse à mépriser les décisions prises.

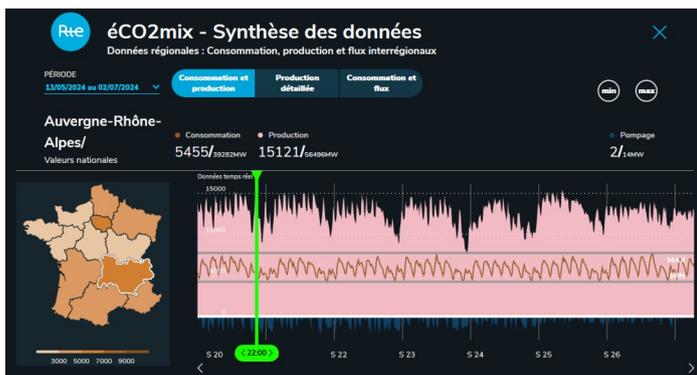
L'énergie éolienne, comme on peut le constater maintenant que nous avons un peu de recul, ne contribue en rien à la décarbonation de la production d'électricité en Europe : l'Allemagne qui a fait le choix de développer en masse les éoliennes émet de 10 à 25 fois plus de CO<sub>2</sub> que la France (Document n°1). Du fait de son intermittence, quand il n'y a pas suffisamment de vent, les seules énergies capables de compenser rapidement le manque occasionné sont les énergies fossiles (gaz, fuel, charbon, lignite).

Ci-dessous, la carte des émissions de CO<sub>2</sub> en Europe le 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 22h (<https://app.electricitymaps.com>)



Il est clair que pour lutter contre les émissions de CO<sub>2</sub>, l'éolien n'est pas la solution.

La France possède déjà une des productions d'électricité les plus décarbonées d'Europe, qui s'appuie essentiellement sur l'hydraulique et le nucléaire. Ajouter à ce mix une énergie intermittente et peu prévisible, ne peut que nuire à notre production.

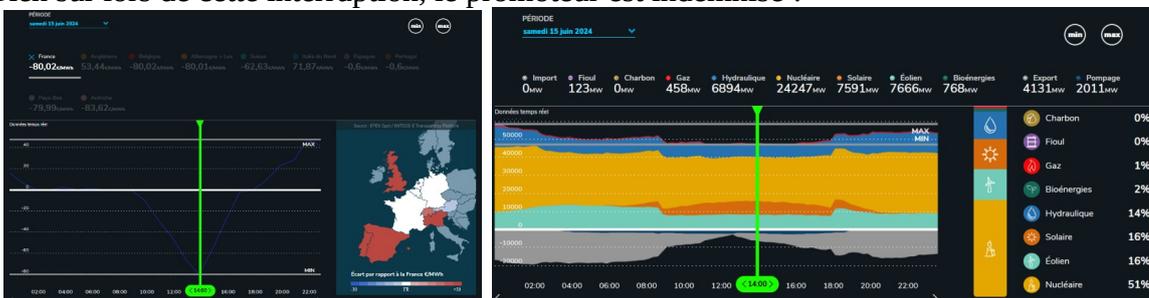


Source : RTE éCO2mix période du 13/05 au 02/07

De plus, la région AURA produit déjà 1,5 à 2,5 fois ce qu'elle consomme d'une énergie électrique décarbonée à près de 98 %. Ce ne sont pas quelques éoliennes implantées dans l'Allier, département peu venté, qui peuvent représenter un quelconque intérêt. D'ailleurs les promoteurs l'avaient bien compris en montant leurs premières centrales en nombre dans la partie nord de la France, soumise à des vents plus forts et plus réguliers.

Plus il y a d'éoliennes plus nous surproduisons quand il y a du vent ce qui induit une chute du prix spot de l'électricité et un arrêt d'une partie de la production éolienne afin d'éviter de vendre à perte !

Bien sûr lors de cette interruption, le promoteur est indemnisé !



Source : RTE éCO2mix Samedi 15 juin 2024. Prix spot négatif (jusqu'à -80 € !) de 9h à 18h ! Production éolienne réduite de 9h à 18h...

Le seul intérêt pour Abo Energy de monter un tel projet est sans doute financier. Récupérer les aides indirectes de l'état pour faire des profits (généralement expédiés hors de France), même si dans notre département, ceux-ci seront moindres.

Aucun intérêt pour la production électrique Française, pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et encore moins pour les êtres vivants qui peuplent et font vivre nos campagnes !

Nous ne pouvons que rejeter une deuxième fois ce projet inopportun et dangereux pour notre belle région.